

## **Procédure de consultation**

### **Département fédéral de l'économie**

#### **Constitution d'une réserve au bilan, destinée au financement de mesures d'accompagnement en faveur de l'agriculture**

Etablissement d'une base légale dans la loi sur l'agriculture en vue de préparer le financement de mesures d'accompagnement en relation avec la conclusion d'un accord de libre-échange agroalimentaire avec l'UE et/ou de nouveaux accords à l'OMC.

Date limite: 21 novembre 2008

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de: Office fédéral de l'agriculture, Mattenhofstrasse 5, 3003 Berne, téléphone 031 322 27 05, fax 031 322 26 34, [www.blw.admin.ch](http://www.blw.admin.ch)

Le dossier envoyé en consultation peut être consulté à l'adresse suivante:  
<http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>

23 septembre 2008

Chancellerie fédérale